



PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Mans, le 10/10/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclarée grande cause des quinquennats du président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes mobilise l'ensemble du Gouvernement et s'inscrit dans une stratégie forte et ambitieuse. L'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes constitue un enjeu essentiel de notre société, sur lequel les pouvoirs publics comme l'ensemble des acteurs de la communauté éducative sont fortement mobilisés.

A l'initiative du Préfet de la Sarthe, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique, un **concours sur le thème de l'égalité des droits entre les filles et les garçons**, les femmes et les hommes a été organisé pour la première année en Sarthe en 2022. Près de 200 élèves de maternelle, élémentaire et collège se sont inscrits au concours.

Suite à cette première édition, il a été décidé de renouveler ce concours en l'ouvrant à un public plus large que le public scolarisé.

Présentation du concours

Intitulé « **L'égalité des droits entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes** », le concours a pour objectif de mobiliser les élèves sur la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes au sens large : dans la vie scolaire, professionnelle, sociale, culturelle, domestique, politique. Il s'agit de faire s'exprimer les enfants et les jeunes sur des constats positifs plutôt que sur la persistance d'inégalités, à travers une courte vidéo (3 min maximum).

Véronique NOËL

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

19 boulevard Paixhans

72019 Le Mans

Tél : 02.72.16.43.17 - Mobile : 06.48.22.02.64

veronique.noel@sarthe.gouv.fr

La participation des élèves à ce concours, par groupe de trois minimum, contribue à la création d'une culture de l'égalité des droits entre les filles et les garçons, qui sont les femmes et les hommes de demain.

Sont admis à concourir, en fonction des catégories ouvertes :

- les I.M.E, les établissements spécialisés, de santé et du médico-social ;
- les écoles maternelles ;
- les élèves du CP à la 6ème ;
- les élèves de la 5ème à la 3ème ;
- les lycéens et lycéennes ;
- les centres de loisirs, services jeunesse, services et établissements accueillant des mineurs.

La participation au concours doit être collective et mixte. Les enfants et les jeunes peuvent concourir par groupe de trois minimum. Une classe entière ou un groupe entier peuvent concourir.

Le concours se déroule du 26 septembre 2022 au 24 mars 2023

- Inscription du 26 septembre au 16 décembre 2022 ;
- Date limite d'envoi impératif des productions vidéo : le 24 mars 2023 ;
- Examen des productions et délibérations du jury : du 24 mars au 14 avril 2023 ;
- Annonce des résultats et remise des prix : mois de mai 2023 (date à préciser).

Véronique NOËL

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

19 boulevard Paixhans

72019 Le Mans

Tél : 02.72.16.43.17 - Mobile : 06.48.22.02.64

veronique.noel@sarthe.gouv.fr